



Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le 16/10/2024

ID : 051-285109161-20241016-LAPL_REDAC_24-AR



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne

LISTE D'APTITUDE AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la MARNE,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L523-1 et L523-5,
- Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- Vu les propositions des autorités territoriales,
- Vu l'arrêté portant modification des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne du 18 janvier 2024,
- Considérant la valeur professionnelle de chacun des fonctionnaires et notamment leur aptitude à exercer des responsabilités de niveau plus élevé et leur capacité à accomplir des tâches d'une plus grande complexité ou nécessitant des connaissances plus étendues,

DECIDE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne (année 2024) est fixée ainsi qu'il suit :

- Au titre de l'article 8 du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 :
 - Madame Angélique CHATAIN, née le 29/03/1974
 - Madame Véronique HUGUIN, née le 27/05/1968
 - Madame Aline LECOQ-BRUZDA, née le 13/02/1980
 - Madame Barbara MASSON, née le 29/03/1977
 - Madame Catherine PERSON, née le 15/04/1975
 - Madame Martine POTAUFEUX, née le 26/03/1960
 - Madame Marie-Christine REGNAULD, née le 18/07/1963
 - Madame Sylvie THIEBAUX, née le 12/06/1968
 - Madame Lolita TOUROLLE, née le 22/08/1984

Article 2 : La date d'effet de cette liste est fixée au **16 octobre 2024**.

Article 3 : Tout agent inscrit sur la liste d'aptitude et non nommé au terme d'un délai de deux ans peut faire l'objet d'une réinscription sur cette liste à deux reprises sous réserve de faire connaître, un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

Article 4 : Le Président du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de la Marne,
- affiché au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,
- notifié aux intéressées,
- transmis à tous les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 16 octobre 2024

Le Président,

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de deux mois à compter de la présente publication.

Le Président,
Patrice VALENTIN



Transmis au Représentant de l'Etat le : 16 octobre 2024
Affiché dans les locaux du Centre de Gestion le : 16 octobre 2024